

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à MASSIAC, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

### Étaient présents :

Didier ACHALME, Djuwan ARMANDET, Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, André BOUARD, Frédérique BUCHON, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Lucette CHAUVEL, Magali CRAUSER, Franck DE MAGALHAES, Christian DONIOL, Xavier FOURNAL, Eric JOB, Jérôme LUSSERT, Danièle MAJOREL, Thierry MATHIEU, Daniel MEISSONNIER, Bernard PAGENEL, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Jean-Paul REBOUL, Pierrick ROCHE, Philippe ROSSEEL, Philippe SARANT, Claire TEISSEDE, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Roland VERNET, Eric VIALA

### Étaient absents excusés:

Gilles AMAT, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Marie Ange CHARBONNIER, Béatrice CHEVALLET, Denis DELPIROU, David GENEIX, Danielle GOMONT, Alain GRIFFE, Robert JOUVE, Pierre JUILLARD, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Jean-François LANDES, Philippe LEBERICHÉL, Luc LESCURE, Michel MARSAL, Vincent MENINI, Ghyslaine PRADEL, Félix ROCHE, Jean RONGIER, Christophe SOULIER, Marie-Laure TIBLE, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER

### Pouvoirs :

Gilles AMAT pouvoir à Thierry MATHIEU  
Denis DELPIROU pouvoir à Gilles CHABRIER  
Danielle GOMONT pouvoir à Danièle MAJOREL  
Robert JOUVE pouvoir à Didier ACHALME

Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME pouvoir à Pierrick ROCHE  
Ghyslaine PRADEL pouvoir à Colette PONCHET-PASSEMARD  
Alain VAN SIMMERTIER pouvoir à Daniel MEISSONNIER  
Jean Louis VERDIER pouvoir à Philippe ROSSEEL

Date de convocation : 07 décembre 2023

Secrétaire de séance : Colette PONCHET-PASSEMARD

Membres en exercice : 57

Présents : 32 – Pouvoirs : 8 – Votants : 40

Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Objet : Espace naturel sensible des estives du plateau de Chastel sur Murat : approbation du contrat ENS 2024-2028**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts de Hautes Terres Communauté, compétente en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, et plus particulièrement la mise en œuvre des schémas directeurs de gestion des espaces naturels et du patrimoine avec l'aménagement et la gestion des sites remarquables labellisés « espaces naturels sensibles » ;

**Vu** le projet de territoire adopté le 19 juin 2021 et plus particulièrement l'objectif n°7 « préserver et valoriser le patrimoine naturel » ;

**Vu** la délibération n°19CP04-26 de la Commission permanente du Conseil départemental en date du 24 mai 2019 approuvant la Stratégie départementale en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ;

**Rappelant** que Hautes Terres Communauté est le support de 5 sites classés et reconnus par le Conseil départemental du Cantal comme « Espaces naturels sensibles », parmi les 14 sites labellisés à l'échelle du département ;

**Rappelant** cette reconnaissance de l'intérêt patrimonial (faune, flore, géologie), paysager ou de mise en valeur écotouristique d'un site s'accompagne de la mise en œuvre d'actions visant à connaître, à préserver ce patrimoine et à le faire découvrir ;

**Considérant** que les sites ENS contribuent à l'attractivité de Hautes Terres Communauté et qu'il convient d'en assurer une gestion partenariale conciliant préservation de l'environnement et accueil du public ;

**Considérant** le programme d'actions de l'ENS des estives du plateau de Chastel-sur-Murat et son plan de financement prévisionnel établi pour la période 2024-2028 comme joints à la présente délibération ;

**Vu** l'avis favorable du comité de suivi en date du 20 novembre 2023 ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 novembre 2023 ;

**Le Conseil communautaire,**

**Où l'exposé de Monsieur le Président,**

**Après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** le programme d'actions du contrat « espace naturel sensible » des estives du plateau de Chastel-sur-Murat et le plan de financement correspondant à sa mise en œuvre pour la période 2024-2028 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires financiers et à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches sur la base du plan de financement présenté en annexe ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat ENS qui sera établi avec le conseil départemental du Cantal ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,  
Didier ACHALME



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



## ENS des estives du plateau de Chastel-sur-Murat



### Programme d'actions

### 2024-2028

<b>FA N°1.1</b>	<b>Inventaire du cortège de bryophytes</b>					++
<b>Volet</b>	Amélioration des connaissances					
<b>Echelle</b>	Site ENS					
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC					
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTION</b>						
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b>						
L'ENS du plateau de Chastel-sur-Murat, d'une superficie de 240 ha environ, est occupé par de nombreuses estives ainsi que des tourbières et zones humides d'une grande diversité fonctionnelle, elles-mêmes lieux d'une diversité importante de communautés et d'espèces végétales. Suite au diagnostic fonctionnel des tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat, mené par Pierre GOUBET en 2020, le complexe de la Tioule et notamment la tourbière moyenne, apparaît comme prioritaire pour l'acquisition de connaissances. Cette étude recommande par exemple la réalisation d'un inventaire floristique détaillé des bryophytes car le potentiel du lieu en termes de richesse spécifique et d'espèces rares ou à statut est grand.						
<b>OBJECTIF DE L'ACTION</b>						
L'objectif de cette étude est d'effectuer une évaluation complète de la biodiversité des bryophytes dans le complexe tourbeux moyen de la Tioule. Cette étude vise à documenter la composition des communautés de bryophytes, à identifier les espèces présentes, et à évaluer l'état de conservation de cet écosystème unique. Les autres habitats propices à l'installation d'espèces remarquables de bryophytes sur le site ENS seront prospectés à la marge.						
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>						
Cette action réside en l'inventaire des bryophytes et la définition des enjeux liés aux espèces présentes.						
<b>CONDITIONS DE REALISATION</b>						
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail réalisé en prestation</li> <li>- Utilisation d'un protocole reproductible</li> </ul>						
<u>Rendu de l'opération :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions de gestion/suivi/conservation. Le tout complété par des cartes et des photographies.</li> <li>- Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise)</li> <li>- Compilation des données brutes (données SIG, fichiers, tables...)</li> <li>- Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi</li> </ul>						
<u>Indicateurs de suivi :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espèces et leurs statuts</li> <li>- Nombre et types de préconisations programmées et/ou mises en oeuvre</li> </ul>						
<b>COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE</b>						
<b>Coût prévisionnel</b>	Environ 5 000 €					
<b>Types de dépenses</b>	Fonctionnement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Inventaire des bryophytes	<b>HTC</b>	Environ 5 000 €				
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES</b>						
CBNMC, CEN, CD 15, PNRVA						
<b>PARTENAIRES FINANCIERS</b>						
CD15 + autres à déterminer						

<b>FA N°1.2</b>	<b>Etat des lieux des rhopalocères</b>					
<b>Volet</b>	Amélioration des connaissances					
<b>Echelle d'intervention</b>	Site ENS					
<b>Maître d'ouvrage</b>	PNRVA					
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTION</b>						
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b>						
Le dernier inventaire de papillons de jour réalisé dans le cadre du DOCOB du site Natura 2000 « Tourbière et zones humides du nord-est du massif cantalien », animé par le Parc des Volcans, date de 2012. Ainsi, une nouvelle campagne de prospection sur le site permettrait d'actualiser ces données historiques afin de mieux connaître les espèces présentes et leur répartition et d'identifier les enjeux qui en découlent.						
<b>OBJECTIF DE L'ACTION</b>						
L'objectif de cette étude est de réaliser un état des lieux de la biodiversité des rhopalocères (papillons de jour) sur le site ENS de Chastel-sur-Murat. Cette étude vise à documenter les espèces de papillons présentes, à évaluer leur abondance, à identifier les menaces qui pèsent sur leur habitat, et à contribuer à la conservation de ces insectes emblématiques.						
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>						
L'opération consiste à établir l'état des lieux des populations de rhopalocères pour connaître leur répartition géographique, leur effectif et leur dynamique. Cela permettra de définir les enjeux liés aux espèces recensées :						
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation du travail de terrain (bibliographie, étude des cartes, ...)</li> <li>• Inventaires</li> <li>• Analyse des données &amp; cartographie</li> <li>• Rédaction du rapport avec préconisations</li> </ul>						
<b>CONDITIONS DE REALISATION</b>						
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail réalisé dans le cadre de l'animation du site N2000 englobant le site ENS</li> <li>- Cahier des charges établi</li> <li>- Protocole reproductible</li> </ul>						
<u>Rendu de la mission :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions. Le tout complété par des cartes et des photographies.</li> <li>- Atlas cartographique</li> <li>- Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise)</li> <li>- Transmission des données brutes (données SIG, fichiers, tables...)</li> <li>- Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi</li> </ul>						
<u>Indicateurs de suivi :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espèces et répartition</li> <li>- Nombre et types de préconisations programmées et/ou mises en œuvre</li> </ul>						
<b>COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE</b>						
<b>Coût prévisionnel</b>	Environ 4 000€					
<b>Types de dépenses</b>	Investissement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		2024	2025	2026	2027	2028
Etat des lieux des espèces de rhopalocères présentes sur le site ENS	PNRVA Animation N2000			Environ 4 000 €		
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES</b>						
HTC, CD15, SHNAO, CEN Auvergne						
<b>PARTENAIRES FINANCIERS</b>						
CD15 + autres à déterminer						

FA N°1.3	Inventaire des amphibiens
Volet	Amélioration des connaissances
Echelle	Habitats favorables à l'espèce
Maître d'ouvrage	HTC
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTION</b>	
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b>	
<p>Le groupe taxonomique des amphibiens fut étudié sur le site ENS, et plus particulièrement sur la tourbière de Brujaleine, à travers le protocole PopAmphibiens mis en œuvre en 2012, 2014 et 2016. Il apparaît nécessaire de poursuivre l'acquisition de connaissances sur ce groupe taxonomique et particulièrement sur la caractérisation de la population de Triton crêté. La détermination des espèces appartenant au complexe des Grenouilles vertes, actuellement testée par le CPIE de Haute Auvergne, pourrait également s'appliquer à ce site.</p>	
<b>OBJECTIF DE L'ACTION</b>	
<p>L'objectif de cette étude est d'actualiser et améliorer les connaissances sur les populations d'amphibiens présentes sur le site avec une attention particulière portée au Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>) sur les habitats favorables à cette espèce.</p>	
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>	
<p>L'opération consiste à reconduire le suivi du Triton crêté selon le protocole POP Amphibiens sur l'aire de la tourbière de Brujaleine (pour comparer l'évolution avec les données 2012, 2014 &amp; 2016) et faire des passages ciblés sur le Tritons crêtés (3 sessions proposées mais modulable en fonction des sites à prospecter) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation du travail de terrain (bibliographie, étude des cartes, ...)</li> <li>• Inventaires terrain : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 passage de jour « espèces précoces » : sur Brujaleine pour PopAmphibiens + pour sonder sur le reste de l'ENS</li> <li>○ minimum 3 passages « tritons » avec pose de nasses l'après-midi puis relevé nocturne dont 1 session sur Brujaleine pour PopAmphibien</li> <li>○ 1 passage tarif « grenouilles vertes » : sur Brujaleine pour PopAmphibiens + pour sonder sur le reste de l'ENS = 1,25 j</li> </ul> </li> <li>• Analyse des données &amp; cartographie</li> <li>• Rédaction du rapport de synthèse avec propositions d'actions de gestion, de suivi et/ou de conservation</li> </ul> <p><b>Options :</b>  <i>Cette opération peut également inclure les options suivantes pour l'étude sonore des grenouilles vertes / présentation en réunion / animation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose d'un enregistreur sonore sur le site à l'occasion des prospections et analyse des chants au bureau</li> <li>- Présentation des résultats en réunion (préparation et présentation)</li> <li>- Animation pour le public en soirée</li> </ul>	
<b>CONDITIONS DE REALISATION</b>	
<p><u>Conditions préalables à la réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail réalisé en prestation</li> <li>- Cahier des charges établi</li> <li>- Protocole reproductible</li> </ul> <p><u>Rendu de la mission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions. Le tout complété par des cartes et des photographies.</li> <li>- Atlas cartographique</li> <li>- Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise)</li> <li>- Transmission des données brutes (données SIG, fichiers, tables...)</li> <li>- Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi et autre compte rendu au besoin</li> </ul> <p><u>Indicateurs de suivis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface prospectée</li> <li>- Nombre d'espèces</li> <li>- Répartition des espèces</li> </ul>	

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 015-200066637-20231214-2023\_CC\_218-DE

### COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

<b>Coût prévisionnel</b>	<b>Environ 5 350 € sans option</b> <i>Environ 7 025 € avec options</i>					
<b>Types de dépenses</b>	Fonctionnement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		2024	2025	2026	2027	2028
<b>Reconduction du protocole PopAmphibiens</b>	HTC				<b>Environ 5 350 €</b>	
<i>Option étude sonore des grenouilles vertes</i>					<i>Environ 1 000 €</i>	
<i>Option présentation en réunion</i>					<i>Environ 450 €</i>	
<i>Option animation grand public</i>					<i>Environ 225 €</i>	

### PARTENAIRES TECHNIQUES

CD 15, CEN, PNRVA

### PARTENAIRES FINANCIERS

CD15 + autres à déterminer

<b>FA N°1.4</b>	<b>Suivi thermique des cours d'eau</b>					++
<b>Volet</b>	Amélioration des connaissances					
<b>Echelle</b>	Site ENS					
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC					
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTION</b>						
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b>						
<p>Les sondes thermiques mises à disposition par le CD15 en 2023, ont permis d'initier un suivi thermique sur les tourbières ennoyées du site avec la pose de 5 sondes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Champagnac amont et aval</li> <li>- Brujaleine amont, aval et intermédiaire</li> </ul> <p>Ces sondes relèvent la température tous les jours et toutes les heures et permettent de connaître l'évolution de la température sur les lames d'eau étudiées et l'éventuel impact sur les cours d'eau/milieus à l'aval.</p>						
<b>OBJECTIF DE L'ACTION</b>						
Poursuivre le suivi thermique des tourbières débuté en 2023 pour acquérir des données sur une période conséquente et connaître l'évolution des températures au fil du temps et des saisons mais aussi identifier les potentielles anomalies thermiques.						
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>						
L'opération consiste à installer, entretenir et relever des sondes de température pour analyser l'évolution thermique des lames d'eau au fil du temps, identifier les variations saisonnières et les éventuelles anomalies thermiques						
<b>CONDITIONS DE REALISATION</b>						
<p><u>Conditions préalables à la réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventonnement avec le CD15 pour l'utilisation des sondes</li> <li>- Travail réalisé en interne</li> <li>- Mettre en place un protocole d'analyse systématique des données recueillies</li> </ul> <p><u>Rendu de l'opération :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire des rapports réguliers présentant les résultats du suivi thermique (illustrés de cartes et photos)</li> <li>- Partager ces rapports avec les parties prenantes concernées pour interpréter les résultats et détecter d'éventuelles tendances</li> <li>- Compilation des données brutes (données SIG, fichiers, tables...)</li> <li>- Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi</li> </ul> <p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Comparaisons et interprétation des résultats au fil du temps et en lien avec d'autres sites naturels comparables</p>						
<b>COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE</b>						
<b>Coût prévisionnel</b>	Compris dans l'action 4.1					
<b>Types de dépenses</b>	<b>Fonctionnement</b>					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Suivi thermique	HTC	1 jr	1 jr	1 jr	1 jr	1 jr
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES</b>						
CD 15, PNRVA						
<b>PARTENAIRES FINANCIERS</b>						
CD15						



<b>FA N°1.5</b>	<b>Mise à jour de la cartographie d'habitats</b>					+++
<b>Volet</b>	Amélioration des connaissances					
<b>Echelle</b>	Site ENS					
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC					
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTION</b>						
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b>						
<p>Une cartographie des habitats naturels CHANES a été réalisée en 2006 à l'échelle du site Natura 2000 « Tourbières du nord-est du massif cantalien ». Ces données ont été en partie actualisées par P.GOUBET qui a décrit les habitats des zones humides du site étudiées lors de son étude en 2020. Compléter ces données par la caractérisation des habitats hors zones humides permettrait de mieux connaître les enjeux liés aux habitats naturels identifiés.</p>						
<b>OBJECTIF DE L'ACTION</b>						
L'objectif de cette action est d'actualiser la cartographie d'habitats existante sur le site afin de mieux cibler les enjeux à prendre en compte dans la gestion du site.						
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>						
<p>L'opération consiste à mettre à jour la cartographie des habitats naturels du site (hors zones humides) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation du travail de terrain (bibliographie, étude des cartes, ...)</li> <li>• Inventaires terrain</li> <li>• Analyse des données &amp; cartographie et identification d'indicateurs de suivi</li> <li>• Rédaction du rapport de synthèse avec préconisations de gestion pour la préservation de ce patrimoine.</li> </ul>						
<b>CONDITIONS DE REALISATION</b>						
<p><u>Conditions préalables à la réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail réalisé en prestation</li> <li>- Cahier des charges établi</li> <li>- Protocole reproductible</li> </ul> <p><u>Rendu de la mission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions. Le tout complété par des cartes et des photographies.</li> <li>- Atlas cartographique</li> <li>- Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise)</li> <li>- Transmission des données brutes (données SIG, fichiers, tables...)</li> <li>- Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi et autre compte rendu au besoin</li> </ul> <p><u>Indicateurs de suivis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface prospectée</li> <li>- Nombre d'espèces et types d'habitats inventoriés</li> <li>- Etat de conservation des habitats et statuts</li> <li>- Répartition géographique</li> </ul>						
<b>COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE</b>						
<b>Coût prévisionnel</b>	Environ 15 000 €					
<b>Types de dépenses</b>	Fonctionnement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
Cartographie d'habitats	HTC		Environ 15 000 €			
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES</b>						
CD 15, PNRVA, CEN Auvergne, CBNMC, Auvergne estives						
<b>PARTENAIRES FINANCIERS</b>						
CD15 + autres à déterminer						

<b>FA N°2.1</b>	<b>Restaurer / préserver les cours d'eau et zones humides de bassin versant</b>	+++
<b>Volet</b>	Gestion	
<b>Echelle</b>	Complexe de la Tioule	
<b>Maître d'ouvrage</b>	SIGAL (cadre CT Alagnon)	

### CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

#### CONTEXTE ET ENJEUX

Les zones humides sont au cœur des enjeux prioritaires à l'échelle du bassin versant de l'Alagnon car elles contribuent à la qualité et la quantité de la ressource en eau, le maintien de la biodiversité, la qualité des habitats d'espèces et la lutte contre les causes et les effets du changement climatique. Sur la base des actions passées et des enjeux connus, le SIGAL souhaite poursuivre leur préservation et leur restauration entreprises sur le territoire du BV, notamment sur les têtes de bassin versant en rive gauche, comptant de nombreuses zones humides.

Cette action est priorisée selon les secteurs géographiques parmi lesquels est ciblé le site ENS de Chastel sur Murat. Suite à l'étude fonctionnelle des zones humides menée par Pierre GOUBET en 2020, et aux menaces/dégradations identifiées à travers les diagnostics MAEC en 2022 par Auvergne Estives et le Parc des Volcans, la préservation et la restauration des cours d'eau et zones humides du complexe de la Tioule apparaissent comme prioritaire à l'échelle de ce site ENS.

#### OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette action est de préserver la qualité des milieux aquatiques du complexe de la Tioule et de leurs annexes pour restaurer et préserver cet écosystème vital.

#### DESCRIPTION DE L'OPERATION (cf FO 3.2.3 CT Alagnon)

Mise en œuvre d'aménagements agro-pastoraux et travaux de restauration des têtes de bassin versant :

- avant projets : montage technique, échanges avec les gestionnaires, et le suivi de la mise en œuvre des travaux, seront réalisés par le CEN Auvergne en lien fort avec le technicien rivière du SIGAL
- montage financier, la recherche de prestataires, le montage de marchés publics le cas échéant, le lancement des travaux et les paiements seront suivis par le Maître d'ouvrage

#### CONDITIONS DE REALISATION

##### Conditions préalables :

- Concertation préalable, disponibilité et motivation de l'ensemble des acteurs (élus ; gestionnaires...)
- Signature de conventions pour la réalisation de travaux et aménagements
- Ressources humaines nécessaires, acquisition des financements
- Signature de conventions d'objectifs – partenariats techniques

##### Indicateurs :

- Surface de tête de BV restaurée (ha)

### COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	Financé dans le cadre du Contrat territorial Alagnon					
Types de dépenses	Investissement					
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier				
		2024	2025	2026	2027	2028
Travaux de restauration des têtes de bassin – AVP et travaux	SIGAL (cadre CT)	AVP	Travaux			

### PARTENAIRES TECHNIQUES

HTC, CD15, CEN Auvergne, FDPMA 15, PNRVA, Auvergne estives

### PARTENAIRES FINANCIERS

AELB

<b>FA N°2.2</b>	<b>Expérimentation de travaux de gestion conse</b> <b>stations de Fluteau nageant (Luronium natans)</b>
<b>Volet</b>	<b>Gestion</b>
<b>Echelle d'intervention</b>	<b>Stations de Fluteau nageant connues sur le site ENS</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>HTC</b>

### CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

#### CONTEXTE ET ENJEUX

La présence du Fluteau nageant (*Luronium natans*) est historiquement citée sur 4 secteurs du site Natura 2000 « tourbières et zones humides du nord-est du massif cantalien ». Dans le cadre du programme d'animation 2024 de ce site, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne prévoit un inventaire de l'espèce afin d'actualiser les données et d'obtenir des connaissances solides sur la présence de l'espèce, sa répartition et la dynamique des populations. Action qui pourrait engendrer la proposition de contrat Natura 2000, avec des gestionnaires volontaires, pour la conservation de cette espèce. Deux des stations historiquement connues se situent sur le site ENS de Chastel-sur-Murat, sur les complexes tourbeux de Brujaleine et la Tioule.

#### OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette action est de planifier et mettre en œuvre une expérimentation visant à améliorer la gestion et la préservation des stations de Fluteau nageant dans un contexte de conservation de la biodiversité. Elle interviendra à la suite de la démarche d'acquisition de données et contractualisation menée par le PNRVA dans le cadre de l'animation Natura 2000.

#### DESCRIPTION DE L'OPERATION

Expérimentations pour évaluer l'influence des niveaux d'eau et du pâturage sur la dynamique de l'espèce :

Elaboration d'une stratégie d'expérimentation sur la base de retours d'expérience

- objectifs clairs
- méthodes de gestion
- calendrier
- ressources nécessaires
- autorisations

Mise en œuvre de l'expérimentation de gestion conservatoire

Suivi et évaluation : Des mesures de suivi régulières seront mises en place pour évaluer l'efficacité des travaux de gestion conservatoire et pour ajuster les actions en fonction des résultats

#### CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables à la réalisation :

- Amélioration des connaissances de l'espèce dans le cadre de l'animation Natura 2000
- Propositions de contractualisation = base de travail pour expérimentation de gestion

Indicateur de suivi :

- Actions proposées et mises en œuvre
- Suivi des stations de Fluteau nageant ciblées

### COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

<b>Coût prévisionnel</b>	<b>Environ 5 000 €</b>					
<b>Types de dépenses</b>	Fonctionnement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		2024	2025	2026	2027	2028
Expérimentation opérations conservatoires du Fluteau nageant	HTC		Environ 5 000 €			

### PARTENAIRES TECHNIQUES

CBN MC, CEN, PNRVA, CD 15

### PARTENAIRES FINANCIERS

CD15 + autres à déterminer

<b>FA N°2.3</b>	<b>Concertation avec l'ACCA de Chastel sur Murat gestion cynégétique</b>
<b>Volet</b>	Gestion
<b>Echelle d'intervention</b>	Site ENS
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC

### CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

#### CONTEXTE ET ENJEUX

L'ACCA de Chastel-sur-Murat poursuit l'activité de chasse sur le site à travers des battues régulières au gros gibier ainsi que la chasse au gibier d'eau ; bien que le gibier d'eau ait moins d'intérêt qu'avant sur ce site du fait des zones en eau libre qui se referment progressivement (tourbières initialement mises en eau par la fédération des chasseurs pour créer des pièces d'eau à vocation cynégétique). Actuellement, les lâchés de canards colvert représentent 50 à 60 individus sur les tourbières de Brujaleine et Champagnac, et leur agrainage représente environ 100 kg de grain.

Ces pratiques soulèvent plusieurs questions concernant la gestion du site :

- Peut-on lutter contre la fermeture des milieux en supprimant les ligneux sur certaines zones dans un but cynégétique ?
- La réouverture de ces milieux à vocation paysagère est-elle envisageable ?
- A cette échelle, est-il nécessaire de cadrer les lâchés de canards et leur agrainage sur le site afin de limiter leur impact sur les milieux ?
- Dans quel état se trouvent les différentes digues du site ? Quel est leur avenir ?

#### OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette action de concertation est de réunir les gestionnaires de l'ENS, les membres de l'ACCA et d'éventuels partenaires techniques ou experts pour échanger autour de ces interrogations et aboutir à des décisions consensuelles.

#### DESCRIPTION DE L'OPERATION

Réunion de concertation autour de sujets liés à la chasse pratiquée sur le site.

#### CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables à la réalisation :

Identification des personnes à inviter à ces échanges

Indicateur de suivi :

Perspectives et conclusions de cette réunion

### COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	Compris dans l'action 4.1					
Types de dépenses	Fonctionnement					
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier				
		2024	2025	2026	2027	2028
Expérimentation opérations conservatoires du Fluteau nageant	HTC	x				

### PARTENAIRES TECHNIQUES

FDC 15, GP Champagnac, PNRVA, CD 15...

### PARTENAIRES FINANCIERS

CD15

<b>FA N°3.1</b>	<b>Favoriser la découverte organisée d</b>					++
<b>Volet</b>	Valorisation et sensibilisation					
<b>Echelle d'intervention</b>	Site ENS					
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC					
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ACTION</b>						
<b>CONTEXTE ET ENJEUX</b>						
Véritable petit musée des tourbières du Cantal, le site ENS de Chastel-sur-Murat n'est que rarement mis en valeur à travers des propositions d'animations ou événements à destination du grand public. Les quelques actions de ce type déjà menées sur le site se sont souvent organisées à l'initiative des animateurs du territoire ou en lien avec la programmation ENS du département. D'autres visites organisées du site, telles que les sorties scolaires, sont effectuées à travers l'appel à projets Cantal'ENS Collèges proposé par le Département du Cantal. Mais les autres niveaux scolaires ne sont pour le moment pas ciblés pour la découverte de cet ENS.						
<b>OBJECTIF DE L'ACTION</b>						
L'objectif de cette action est de faire connaître le site, valoriser son patrimoine en développant et diversifiant l'offre d'animations sur le site tant vis-à-vis des publics visés que des thématiques abordés.						
<b>DESCRIPTION DE L'OPERATION</b>						
<b>1. Animations grand public</b>						
Choix et programmation des animations/soirées/conférences/visites guidées (HTT) → Pourront parfois s'inscrire dans des événements nationaux et/ou locaux (exemple : nuit de la chouette, fête de la nature...)						
Communication de ce programme						
Suivi qualitatif et financier de ces animations						
<b>2. Sensibilisation des scolaires</b>						
Afin de renforcer la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des jeunes, seront proposés :						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- un appel à projets à l'attention des écoles primaires du territoire (commun à tous les ENS du territoire de HTC). Il permettra d'accompagner la réalisation de projets pédagogiques proposés par les enseignants sur le site ENS.</li> <li>- la création de supports pédagogiques (fiches ou cahiers) destinés aux enseignants, et la mise à disposition de ces supports pédagogiques.</li> </ul>						
<b>CONDITIONS DE REALISATION</b>						
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche et prise de contact avec des structures partenaires pouvant proposer des animations au grand public (locaux et visiteurs), sur des thématiques diversifiées (EEDD, culture, agriculture, bien être...)</li> <li>- Liste des écoles du territoire</li> <li>- Cohérence avec les autres programmes d'animations du territoire et des partenaires</li> </ul>						
<u>Indicateur de suivi :</u>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Animations grand public</b> : nombre d'animations réalisées, diversité des contenus, nombre de participants ; nombre de partenaires impliqués dans les animations</li> <li>- <b>Sensibilisation des scolaires</b> : nombre d'écoles ayant répondu à l'appel à projets, nombre de classes engagées, nombre d'élèves bénéficiaires, nombre de sorties réalisées</li> </ul>						
<b>COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE</b>						
<b>Coût prévisionnel</b>	Environ 5 000 €					
<b>Types de dépenses</b>	Fonctionnement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		2024	2025	2026	2027	2028
Animations grand public	HTC	Environ 1 000 €	Environ 1 000 €	Environ 1 000 €	Environ 1 000 €	Environ 1 000 €
Projet avec les scolaires		Financé dans le cadre de l'animation du site FA 4.1				
<b>PARTENAIRES TECHNIQUES</b>						
CD15, HTC, acteurs de l'EEDD, acteurs de la culture, HTT, PNRVA, SIGAL, CPIE, GP Champagnac, Auvergne estives						
<b>PARTENAIRES FINANCIERS</b>						
CD15 + autres à déterminer						

<b>FA N°3.2</b>	<b>Améliorer la découverte du site en aut</b>	+++
<b>Volet</b>	Valorisation	
<b>Sous-volet</b>	Adéquation fréquentation et enjeux biodiversité	
<b>Echelle d'intervention</b>	Sentier de randonnée	
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC	

### CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

#### CONTEXTE ET ENJEUX

Un sentier d'interprétation avait été réalisé dans le cadre du premier contrat ENS sur le site. Ces équipements ont été très appréciés des visiteurs mais sont aujourd'hui vieillissant et fortement dégradés. Il paraît nécessaire de supprimer ces équipements, de sécuriser le tracé du circuit et de renouveler le balisage pour un meilleur accueil des visiteurs.

#### OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette fiche action est de planifier et mettre en œuvre l'amélioration du tracé du sentier de découverte de Chastel sur Murat en renouvelant le balisage et en retirant les supports endommagés, afin d'offrir une expérience de randonnée plus sûre et agréable aux visiteurs tout en les sensibilisant à l'activité d'élevage essentielle sur le site et aux bonnes pratiques à mettre en œuvre en zone d'estive.

#### DESCRIPTION DE L'OPERATION

- Rénovation du balisage en incluant la signalétique pastorale développée par le PNRVA et Auvergne estives
- Cadrage et sécurisation du sentier
- Entretien régulier du sentier par les services techniques et le service randonnée de HTC
- Propositions de nouveaux supports pédagogiques

#### CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables à la réalisation :

- Localisation des points faibles du sentier (tracé et/ou panneaux)
- Choix d'alternatives adaptées

Indicateur de suivi :

- Sentier sécurisé, balisé et entretenu
- Equipements détériorés retirés
- Nouveaux supports de valorisation

### COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

<b>Coût prévisionnel</b>	Environ 15 000 €					
<b>Types de dépenses</b>	Investissement					
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier				
		2024	2025	2026	2027	2028
Sécurisation, balisage et retrait des équipements	HTC	Environ 5 000 €				
Nouveaux supports de valorisation			Environ 10 000 €			

### PARTENAIRES TECHNIQUES

CD15, HTT, PNR Volcans d'Auvergne, LPO, CEN Auvergne, OFB, FDPMA 15, FDC 15, BE Interprétation de sites naturels, Associations EEDD, GP Champagnac, Auvergne estives

### PARTENAIRES FINANCIERS

CD15 + autres à déterminer

<b>FA N°4.1</b>	<b>Assurer l'animation du contrat</b>	+++
<b>Volet</b>	Animation gouvernance	
<b>Sous-volet</b>	Coordination / Animation	
<b>Echelle d'intervention</b>	Site ENS	
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC	

### CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

#### CONTEXTE ET ENJEUX

En 2019, le Conseil Départemental du Cantal a adopté une nouvelle stratégie en faveur des espaces naturels sensibles. Dans ce cadre, les élus de Hautes Terres communauté ont engagé le renouvellement du label des 5 ENS présents sur le territoire (dont le Lac du Pêcher) et la mission d'animation de la gestion de ces sites en interne.

#### OBJECTIF DE L'ACTION

Mettre en œuvre le programme d'actions  
Assurer la coordination et le suivi des actions  
Faire des membres du comité de suivi des ambassadeurs du site

#### DESCRIPTION DE L'OPERATION

Fiche de poste qui comprend :

- définition et lancement des actions
- animation du site (contacts partenaires et usagers, élaboration de dossiers de consultation, suivi des prestataires et chantiers, rédaction de rapports annuels techniques et financiers...)
- veille sur le terrain
- recherche de financements et demandes de subventions
- coordination du projet ENS avec les autres projets de territoire et les autres services d'HTC
- suivi administratif du site
- réunion et animation du comité de suivi annuel
- réunion et animation de comités techniques en fonction des dossiers en cours, pour aider à la décision du comité de suivi et du gestionnaire

#### CONDITIONS DE REALISATION

Rendu de l'opération :  
Supports de présentation  
Comptes-rendus de réunions  
Bilan annuel technique et financier synthétisant la réalisation des actions

#### Indicateurs de suivi :

Bilans d'activité annuels  
Nombre de comité de suivi  
Nombre de comité techniques  
Nombre de participants à chacun des comités

### COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

<b>Coût prévisionnel</b>	<b>87 jrs = environ 21 750 €</b>					
<b>Types de dépenses</b>	Fonctionnement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		2024	2025	2026	2027	2028
	HTC	18 jrs	18 jrs	18 jrs	18 jrs	15 jrs

### PARTENAIRES TECHNIQUES

Tous les partenaires techniques identifiés dans les fiches actions précédentes

### PARTENAIRES FINANCIERS

CD15 (ENS)

<b>FA N°4.2</b>	<b>Evaluation du contrat</b>	+++
<b>Volet</b>	Animation gouvernance	
<b>Sous-volet</b>	Evaluation	
<b>Echelle d'intervention</b>	Site ENS	
<b>Maître d'ouvrage</b>	HTC	

### CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

#### CONTEXTE ET ENJEUX

En 2019, le Conseil Départemental du Cantal a adopté une nouvelle stratégie en faveur des espaces naturels sensibles. Dans ce cadre, les élus de Hautes Terres communauté ont engagé le renouvellement du label des 5 ENS présents sur le territoire (dont le Lac du Pêcher) et la mission d'animation de la gestion de ces sites en interne.

#### OBJECTIF DE L'ACTION

Evaluer la mise en œuvre de ce plan de gestion et proposer des actions pour celui à suivre

#### DESCRIPTION DE L'OPERATION

##### Suivi

Définir des indicateurs de suivi de la gestion sur 5 ans (espèces et paramètres) en concertation avec les partenaires et mettre en œuvre le suivi :

- Indicateurs de suivi et de réalisation du schéma directeur

##### Organiser et suivre l'évaluation externe

Au terme du contrat, la collectivité confiera à un prestataire l'évaluation finale de la mise en œuvre du contrat ENS (bilan de la mise en œuvre du programme d'actions et intégration de l'évaluation de l'état de conservation du site) en vue d'une analyse et de propositions d'un nouveau programme d'actions.

#### CONDITIONS DE REALISATION

##### Modalités de réalisation de l'opération :

Indicateurs de suivis renseignés

Rapport final d'évaluation

Nouveau programme d'actions prévisionnel avec chiffrage des actions

### COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

<b>Coût prévisionnel</b>	<b>Environ 7 750 €</b>					
<b>Types de dépenses</b>	Fonctionnement					
<b>ACTION</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Calendrier</b>				
		2024	2025	2026	2027	2028
Evaluation externe du schéma directeur	HTC					7 000 €
Accompagnement du prestataire						3 jrs = environ 750 €

### PARTENAIRES TECHNIQUES

Tous les partenaires techniques identifiés dans les fiches actions précédentes

Prestataire pour évaluation externe

### PARTENAIRES FINANCIERS

CD15 (ENS)



ENS DES ESTIVES ET TOURBIERES DU PLATEAU DE CHASTEL SUR MURAT  
 PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVISIONNEL 2024-2028

Actions	Priorité Forte : +++ Moyenne : ++ Faible : +	Année de mise en œuvre					Maître(s) d'ouvrage potentiel	Coût estimatif	Financement prévisionnel - Financeurs potentiels					
		2024	2025	2026	2027	2028			CD 15 - ENS	HTC	AELB	PNRVA	FEDER	
<b>AXE 1 : AMELIORER LA CONNAISSANCE</b>														
Action 1.1 : Inventaire du cortège de bryophytes	++	5 000 €					HTC	5 000 €	2 000 €	3 000 €			x	
Action 1.2 : Etat des lieux des rhopalocères	+			4 000 €			PNRVA (cadre N2000)	4 000 €		800 €		3 200 €	x	
Action 1.3 : Inventaires des amphibiens					5 350 €		HTC	5 350 €	2 140 €	3 210 €			x	
					1 675 €		HTC	1 675 €	670 €	1 005 €			x	
Options : Etude sonore des grenouilles vertes + présentation des résultats en réunion + animation grand public	+													
Action 1.4 : Suivi thermique des cours d'eau	++	x	x	x	x	x	HTC	Financé dans l'action 4.1						
Action 1.5 : Mise à jour de la cartographie d'habitats	+++		15 000 €				HTC	15 000 €	6 000 €	9 000 €			x	
<i>Sous-total</i>								<b>31 025 €</b>	10 810 €	17 015 €	- €	3 200 €		
<b>AXE 2 : GERER DURABLEMENT LE SITE</b>														
Action 2.1 : Restaurer / préserver les cours d'eau et zones humides des têtes de bassin versant	+++	Avant-projet	Travaux				SIGAL	FO 3.2 Contrat Territorial Alagnon			x			
Action 2.2 : Expérimentation de travaux de gestion conservatoire sur les stations de Fluteau nageant (Lurionium natans)	+		5 000 €				HTC	5 000 €	2 000 €	3 000 €			x	
Action 2.3 : Concertation avec l'ACCA de Chastel sur Murat concernant la gestion cynégétique	+	x					HTC	- €						
<i>Sous-total</i>								<b>5 000 €</b>	2 000 €	3 000 €	- €	- €		
<b>AXE 3 : VALORISER LE SITE ET SENSIBILISER A SON PATRIMOINE</b>														
Action 3.1. Favoriser la découverte organisée du site		Animations grand public	++	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	HTC	5 000 €	2 000 €	3 000 €		x
		Sensibilisation des scolaires	++	x					HTC	Financé dans l'action 4.1				
Action 3.2. Améliorer la découverte du site en autonomie : itinéraire de découverte	+++	5 000 €	10 000 €				HTC	15 000 €	6 000 €	9 000 €			x	
<i>Sous-total</i>								<b>20 000 €</b>	8 000 €	12 000 €	- €	- €		
<b>AXE 4 : ANIMER ET PILOTER LE CONTRAT ENS = poste déjà financé</b>														
Action 4.1. Assurer l'animation du contrat	+++	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	3 750 €	HTC	21 750 €	8 700 €	13 050 €				
Action 4.2. Evaluation du contrat	+++					7 750 €	HTC	7 750 €	3 100 €	4 650 €				
<i>Sous-total</i>		18 jrs	18 jrs	18 jrs	18 jrs	15 + 3 jrs + évaluation externe	90 jrs	<b>29 500 €</b>	11 800 €	17 700 €	- €			
<b>TOTAL</b>		<b>15 500 €</b>	<b>20 500 €</b>	<b>9 500 €</b>	<b>10 850 €</b>	<b>12 500 €</b>		<b>85 525 €</b>	32 610 €	49 715 €	- €	3 200 €		
<b>Moyenne annuelle</b>								<b>13 770 €</b>						